

## Autorisation parentale - Sortie autonome d'un élève (avant la fin des classes ou pendant l'heure du dîner)

Aucune demande de sortie autonome pour le jour même ne sera acceptée. Un préavis de 24 h est requis.

Date du jour : \_\_\_\_\_

École : \_\_\_\_\_

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Groupe : \_\_\_\_\_

Date de la sortie : \_\_\_\_\_

Heure de départ : \_\_\_\_\_

Heure prévue de retour (si applicable) : \_\_\_\_\_

Motif de la sortie :

☐ Rendez-vous médical

☐ Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e), **nom du parent/tuteur** \_\_\_\_\_, autorise mon enfant à quitter l'école **avant la fin des classes ou pendant l'heure du dîner** à la date et heure indiquées ci-dessus.

☐ Je comprends que la responsabilité de mon enfant m'incombe dès qu'il quitte le terrain de l'école.

Téléphone pour joindre le parent : \_\_\_\_\_

Nom du parent : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature<sup>1</sup>

\_\_\_\_\_  
Date

Si l'élève quitte accompagné :

\_\_\_\_\_  
Nom

\_\_\_\_\_  
Lien avec l'enfant

**1** Pour les formulaires remplis numériquement, en saisissant votre nom et prénom à l'endroit de la signature, vous reconnaissez que cette action constitue votre signature électronique et confirme votre accord.

\* À conserver jusqu'à la fin de l'année scolaire.

**À remettre à la secrétaire de l'école de votre enfant.**